



Collège de Lacanau  
**Service Intendance**  
 Allée du collège  
 la Cousteyre  
 33680 Lacanau

**RENTRÉE 2017**

**Objet : Prélèvement automatique de la demi-pension à remettre avant le vendredi 15 septembre 2017**

Le Collège de Lacanau vous propose un service de restauration forfaitaire sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi). Chaque trimestre, la facture est transmise aux familles par le biais des élèves.

Le collège de Lacanau vous propose de payer la demi-pension de votre enfant par prélèvement automatique.

Chaque trimestre, les deux premières mensualités sont fixes (40 euros), la dernière mensualité soldera le montant du trimestre en cours.

Veillez retourner le coupon « autorisation de prélèvement » ci-dessous, **rempli, signé + le mandat de prélèvement SEPA et accompagné d'un RIB** avec le dossier d'inscription de votre (vos) enfant(s).

-----  
**AUTORISATION PRELEVEMENT**

**Nom de l'élève** :.....

**Prénom de l'élève** :.....

**Classe** : .....

**Nom / Prénom du parent responsable financier** :.....

Adresse du parent responsable financier :.....

.....

Adresse « e.mail » :

.....

**Nom de la Banque** :.....

Adresse complète de votre agence bancaire :.....

.....

Le, .....

Signature du demandeur